

Séance du Jeudi 17 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Le Clos de l'Arpent en séance publique sous la présidence de Monsieur CHESNAY Bertrand, Maire.

Etaient présents :

M. CHESNAY Bertrand
M. CHIGNON Joël
M^{me} DALIBARD Fabienne
M^{me} FAVIER Marie
M. FOURMONT-HAMELIN Guillaume
M. LAMBERT Loïc
M. LEPRINCE Augustin
M. MAGNEZ Jean-Pierre
M^{me} REBILLARD Sophie (arrivée à 20h10)
M^{me} RONCIN Magali
M^{me} SAULEAU Sophie (en visioconférence)
M^{me} SAUNIER Fabienne (arrivée à 19h45)
M^{me} TERRIEN Jacqueline

Etaient excusés : M^{me} TOUCHET Laurence, M. MAUGIN Jackie

Etait absent :

Présents : 13

Votants : 13

Elue secrétaire : M^{me} SAUNIER Fabienne

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 novembre 2020 celui-ci est approuvé à la majorité.

SOMMAIRE

- Aménagement de la rue des Abbés Gaugain : estimation du montant des travaux par Mayenne Ingénierie.
- Aménagement de la rue des Abbés Gaugain : dossier de demande de subventions.
- Présentation des nouvelles modalités de la rentrée des classes de janvier 2021.
- Demande de subvention de l'école de Hambers pour financer l'achat du livre pour les élèves, livre sur la seconde guerre mondiale.
- Dispositif « chantier citoyen argent de poche ».
- Indemnités pour le gardiennage de l'église.
- Infos diverses : Radon et petits sachets de chocolats pour les enfants de l'école

2020-49 Aménagement de la rue des Abbés Gaugain : estimation du montant des travaux par Mayenne Ingénierie.

Monsieur le Maire détaille les différents postes de travaux :

Poste de dépense		Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre		13 000 €	15 600 €
Travaux tranche ferme	Généralités	17 500,00 €	21 000 €
	Travaux préliminaires	5 000,00 €	6 000 €
	Terrassements	11 667,00 €	14 000 €
	Bordures	26 667,00 €	32 000 €
	Mise à niveau	6 667,00 €	8 000 €
	Revêtements définitifs	22 500,00 €	27 000 €
	Mobilier urbain	8 333,00 €	10 000 €
	Réseaux	9 167,00 €	11 000 €
	Eaux pluviale	51 666,00 €	61 999 €

	Sous-total Tranche Ferme	159 167,00 €	191 000 €
	divers/imprévus 10%	15 916,70 €	19 100 €
	Total tranche ferme	175 083,70 €	210 100 €
	TOTAL TRANCHE FERME + MAITRE D'OUVRAGE	188 083,70 €	225 700 €

ACCÉPTE la proposition de tarif de Mayenne Ingénierie.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2020-50 Aménagement de la rue des Abbés Gaugain : dossiers de demandes de subventions

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la DETR, de l'exercice 2021, soit 30% du montant HT des travaux, plafonnés à 200 000 € pour des travaux visant à améliorer la sécurité et la mobilité de l'ensemble des usagers de la voirie.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la répartition du produit des amendes de police destiné aux communes de moins de 1 000 habitants. Cette aide est versée au taux de 25% d'une dépense subventionnable plafonnée à 40 000 € H.T.

Le Conseil Départemental a décidé de contribuer à l'effort de redressement de l'activité locale en adoptant le plan Mayenne Relance. La commune d'Hambers bénéficiera d'un montant de 12 795 € TTC pour un minimum de 16 000 € H.T. de travaux.

Le conseil municipal après délibération :

- DÉCIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR
- DÉCIDE de présenter un dossier de demande de la répartition des amendes de police
- DÉCIDE de présenter un dossier auprès du Conseil Départemental, pour le plan de Mayenne Relance.
- AUTORISE M. le Maire ou un de ses adjoints à signer tous documents à intervenir sur ces opérations.
- VALIDE le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

POSTES DE DÉPENSES		RESSOURCES	
Travaux aménagement de la rue des Abbés Gaugain, H.T.		DETR, 30% de 200 000 € maxi	52 525,00 €
Maîtrise d'œuvre		Amendes de police, 25% de 40 000 € maxi	10 000,00 €
		Conseil Départemental, plan Mayenne Relance	12 795,00 €
		Autre	- €
		Autofinancement	99 763.70 €
TOTAL	175 083.70 €	TOTAL	175 .083.70€

2020-51 Nouvelle modalité de la rentrée des classes de janvier 2021.

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à une augmentation de l'effectif des élèves de la classe de CM1–CM2 à la rentrée de janvier 2021, différents courriers ont été envoyés, par les maîtresses, les maires du RPI Jublains-Hambers ainsi que par le RPE (Représentants des Parents d'Élèves), à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale afin de demander la présence d'un(e) enseignant(e) pour décharger M^{me} Lucas.

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale propose de faire intervenir une enseignante à la rentrée de janvier 2021 tous les lundis pour soutenir la maîtresse de la classe CM1-CM2.

Il a été toutefois, indiqué que s'il s'avérait qu'il y ait une forte demande de remplacement, celle-ci serait contrainte de partir sur un autre poste.

2020-52 Demande de subvention de l'école de Hambers pour financer l'achat du livre aux élèves

En fin d'année scolaire 2019-2020, les élèves de l'école d'Hambers ont travaillé sur la vie de M. Emile Fussot, durant la seconde guerre mondiale, avec l'aide de plusieurs intervenants d'Hambers.

Suite à ces recherches, ils ont écrit un livre qui est proposé à tous les habitants d'Hambers.

Mais afin que ce livre puisse être offert, à chacun des élèves du CE1 au CM2, l'école d'Hambers a fait une demande de subvention de 450.00 €.

Vous pouvez commander ce livre, auprès de la mairie ou de l'épicerie « Le Montaigu » en remplissant un bon de commande, ce livre est proposé au prix de 12.50 €.

Le conseil municipal après délibération :

- ACCEPTE d'aider financièrement l'école de Hambers d'un montant de 450.00 €.
- AUTORISE M. le Maire ou un de ses adjoints à signer tous documents à intervenir sur cette opération.

2020-53 Dispositif « chantier citoyen argent de poche »

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a été fait une demande de la Communauté de Communes des Coëvrans pour savoir si la commune souhaitait proposer un « chantier citoyen argent de poche » aux enfants de la commune.

Il a été proposé quelques idées comme : peinture sur les portes de l'église, bancs publics, tables autour de l'étang, hall d'entrée de l'école et nettoyage de l'église.

2020-54 Indemnités pour le gardiennage de l'église

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant maximum de l'indemnité alloué aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la circulaire du 27 février 2018, le plafond indemnitaire reste équivalent pour 2020.

En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est de :

- 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte
- 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019, il a été versé une indemnité de 360.00 € brut à M^{me} MAITRE Marie-Claire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de verser, au titre de l'indemnité 2020, la somme de 365.00 € brut à Mme MAITRE demeurant à Hambers, 5 place de l'Eglise.

Questions/Informations diverses :

- RADON : M^{me} TERRIEN, 1^{er} adjointe a fait un compte-rendu de la conférence qu'elle a suivie sur le RADON proposée par la Communauté Communes des Coëvrans.
- Noël des enfants de l'école d'Hambers : M^{me} TERRIEN, informe les conseillers que la municipalité a offert un petit sachet de chocolats aux enfants.